

Les retraites : un problème sans solution



Avertissement : ce texte n'a pas été retenu dans la version finale, en raison du manque de place et de son côté un peu déjà-vu, comparé aux autres sujets abordés dans le livre. Il est vrai que les retraites sont un sujet très débattu. Néanmoins, ces pages nous semblent agréables à lire et offrent un tour d'horizon assez complet sur le sujet. Mais ça, c'est vous qui en jugerez. Bonne lecture.

« Sexe, drogue... et économie », Alexandre Delaigue & Stéphane Méria, Pearson, 2008

Scène 1 : La belle-mère, son gendre.

Autour d'une table. Sur celle-ci, les reliefs d'un dîner. En bruit de fond, on entend un air de musique interrompu parfois par des bruits de vaisselle en provenance de la cuisine voisine.

Belle-mère : Mon gendre, j'ai une question à vous poser.

Gendre (un peu inquiet) : Je vous écoute, madame. De quoi s'agit-il?

Belle-mère : Voilà. Il y a quelques jours, mon mari et moi recevions ici quelques amis et collègues. Vous connaissez mon mari; bien évidemment, ils ont passé la soirée à discuter politique. Je n'ai que peu de goût dans ce domaine, et en général n'en parle pas. Mais là, à un moment, est arrivée la question des retraites. Un sujet qui, vous le savez, va très bientôt nous concerner. Je dois vous avouer, à ma grande honte, que je ne me suis guère préoccupé de cette question; mais la conversation m'a inquiété. Je n'ai rien compris, mais tous nos amis semblaient persuadés d'un problème; et tous avaient des propositions très différentes pour le résoudre, et se sont vivement opposés. Après cela, je me trouve dans la plus grande confusion. Alors je me suis dit que peut-être, vous pourriez m'éclairer. Qu'est-ce exactement que ce problème des retraites?

Gendre (visiblement soulagé) : Cela peut se comprendre facilement. Dans tous les pays, il y a des gens qui sont en âge de travailler, et des gens qui ne sont pas en âge de travailler, soit trop jeunes, soit trop âgés. Pour simplifier, on dit que les gens d'âge compris entre 15 et 64 ans sont en âge de travailler, et pas les autres. On appelle **ratio de dépendance** (désolé – je sais que vous n'aimez pas le jargon) le rapport entre le nombre de personnes en âge de travailler et les autres. Or, sous l'effet de la baisse de la natalité dans nos pays, et surtout de la hausse de l'espérance de vie, ce ratio de dépendance est appelé à considérablement diminuer au cours des 40-50 prochaines années : les populations vont avoir tendance à diminuer, et à vieillir. Aujourd'hui, il est

« Sexe, drogue... et économie », A.Delaigue & S. Méria, Pearson, 2008. Chapitre inédit.

d'environ 5 dans ces pays, ce qui signifie qu'il y a 5 personnes en âge de travailler pour une personne inactive. Étant données les tendances actuelles, il pourrait passer à 2,5 vers 2050; ce qui signifie que chaque personne en âge de travailler aura en moyenne, à sa charge, deux fois plus de gens qu'aujourd'hui.

Belle-mère : Cela ne semble pas un si grand changement...

Gendre : Détrompez-vous. Il y a quelques années, l'ONU a calculé « l'équivalent immigration » du déficit démographique dans différents pays. Pour maintenir la population française constante entre 1995 et 2015, ont-ils calculé, il faudrait d'ici là accueillir 1,5 millions d'immigrants actifs. Cela ne fait pas beaucoup : environ 27 000 migrants par an, soit moins que l'immigration française actuelle. Mais maintenir la population ne prend en compte que l'effet de la natalité réduite; pour maintenir le ratio de dépendance, c'est-à-dire compenser le fait que les personnes vivent plus âgées, il faudrait accueillir d'ici 2050 94 millions d'immigrants, soit 1,7 millions de personnes par an. La population française passerait alors à 160 millions de personnes. A titre de comparaison, il y a environ 800 000 naissances par an en France. Vous voyez que de tels chiffres sont considérables : il n'est ni possible, ni souhaitable, que la population française augmente dans de telles proportions.

Belle-mère : mais alors, concrètement, qu'est-ce que cela signifie?

Gendre : cela signifie que les retraites vont coûter de plus en plus cher. Or elles sont prélevées sur les revenus des actifs sous forme de cotisations; ceux-ci vont donc faire l'objet d'un prélèvement qui va s'élever. Ou alors, ce sont les pensions de retraite qui baisseront. Il y a un effet qui vient mitiger cela, c'est celui de la croissance économique; si l'on reste sur le rythme du 20^{ème} siècle, le revenu par habitant a augmenté d'environ 2% par an. A ce rythme, les revenus sont pratiquement multipliés par trois en 50 ans. Mais utiliser cette croissance pour financer les retraites risque de poser quelques problèmes.

Belle-mère : lesquels, exactement?

Gendre : déjà, il n'est pas certain que cela suffise. Les coûts du vieillissement de la population ne se limitent pas au coût des retraites; il faut aussi compter le coût accru du système de santé, car les personnes âgées consomment plus de soins, et les soins médicaux coûtent de plus en plus cher. Par ailleurs, nous ne savons pas du tout si la croissance future sera la même que celle du siècle dernier. Il n'est pas impossible que le vieillissement de la population réduise cette croissance, pour diverses raisons. D'abord, parce que les personnes en âge de travailler seront moins incitées à le faire si elles constatent qu'une part croissante de leur salaire est absorbée par les prélèvements de retraite. Mais aussi parce que la croissance implique un rythme relativement rapide de changements techniques. Regardez vos parents, comme ils ont du mal à se faire à l'usage de l'ordinateur. Si une grande partie de la population connaît

des difficultés pour s'adapter aux nouvelles techniques, cela peut ralentir la croissance.

Belle-mère : excusez-moi, mais pourquoi ne devrait-on ponctionner que les salaires des personnes qui travaillent? J'entends à la radio le petit jeune, vous savez, le facteur...

Gendre : Olivier Besancenot?

Belle-mère : oui, c'est cela. Donc hier, je l'ai entendu à la radio, et il disait qu'il faudrait financer les retraites en taxant les profits, qu'il dit très élevés, des entreprises. N'est-ce pas une bonne idée?

Gendre : hélas, madame, cela ne change pas la situation. Les entreprises font leurs calculs sur la base de leur profit après impôts. Pour maintenir ceux-ci avec des impôts accrus, elles seraient amenées à réduire les salaires de leurs employés : ceux-ci se retrouveraient donc dans la même situation qu'avec des impôts accrus. Peut-être que les taux de profits des entreprises pourraient, toutefois, baisser; mais cela aurait des effets sur la croissance, en réduisant les revenus issus de l'activité entrepreneuriale, et donc en dissuadant celle-ci. Quoi que l'on fasse, on en revient au même problème : ceux qui travaillent devront supporter une charge accrue.

Belle-mère : mais... il y a beaucoup de gens qui ne travaillent pas, beaucoup de chômeurs. Si tous ces gens trouvaient du travail, cela arrangerait les choses, non?

Gendre : évidemment. Mais n'oubliez pas que le problème est avant tout un problème de répartition de la population entre ceux qui sont en âge de travailler et les autres; même si tous ceux qui sont en âge de travailler le font, le problème subsiste.

Belle-mère : si je comprends bien, vous êtes en train d'expliquer que les retraites sont compromises; pensez-vous que mon mari et moi devrions mettre plus d'argent de côté? Et de façon générale, que tout le monde devrait en faire autant?

Gendre : vous touchez là l'une des questions les plus récurrentes sur les retraites. Il existe deux façons de payer pour les retraites, que l'on appelle répartition et capitalisation. La répartition, c'est le système qui existe actuellement en France : on prélève des cotisations sur ceux qui travaillent pour verser des pensions aux retraités. La capitalisation, de son côté, consiste à faire en sorte que les gens constituent un capital au long de leur vie active, et consomment celui-ci lorsqu'ils sont en retraite. Pour cela, on voit apparaître différents mécanismes, facultatifs ou obligatoires, et faisant parfois l'objet d'incitations fiscales. Vous avez peut-être entendu parler des fonds de

pension?

Belle-mère : eh bien, certes... je connais le mot. L'autre soir, l'un des amis de mon mari semblait dire que c'était une catastrophe que cela n'existe pas en France. Mais à part cela...

Gendre : les fonds de pension sont des organismes qui gèrent l'épargne-retraite des gens, dans les pays où les retraites sont fondées sur la capitalisation. De ce fait, ils disposent de masses de capitaux importantes, qu'ils vont ensuite placer sur les marchés financiers. Et effectivement, certains recommandent, puisque les retraites par répartition sont soumises à des difficultés, d'adopter en complément un système de retraites par capitalisation, voire de remplacer l'actuel système par un système de fonds de pension. Mais il y a plusieurs raisons d'être sceptique. Premièrement, la transition d'un système par répartition à un système par capitalisation est difficile : il faut que pendant la transition, les actifs paient à la fois les pensions de l'ancien système et se constituent un capital : on retrouve le même problème qu'avant, les actifs doivent payer. Deuxièmement, la différence entre capitalisation et répartition n'est pas si importante qu'on le pense. Pour que la capitalisation fonctionne, il faut qu'au moment où les retraités dépensent le patrimoine qu'ils ont accumulé, il y ait des actifs qui souhaitent le leur acheter... Au total, c'est donc toujours à un prélèvement sur le revenu des actifs que l'on revient.

Belle-mère : oui, mais mettre de l'argent de côté pendant plusieurs années rapporte, ce que ne fait pas un argent qui va directement aux retraités. N'y a-t-il pas là une différence?

Gendre : Oui, les revenus épargnés rapportent des intérêts. Mais dans un système par répartition aussi, vous touchez plus que vous n'avez cotisé, du fait de la croissance économique. Vous recevez votre pension au moment où les salaires des actifs ont augmenté, du fait de celle-ci. Ce qui donne d'ailleurs lieu à un résultat central de l'économie des retraites : si les taux d'intérêt sont égaux au taux de croissance, capitalisation et répartition sont exactement équivalents. Si les taux d'intérêt sont supérieurs au taux de croissance, c'est la capitalisation qui a l'avantage; si la croissance est supérieure aux taux d'intérêt, c'est la répartition qui a l'avantage.

Belle-mère (semble un peu distraite) : Oui, heu... Et donc maintenant, qu'est-ce qui est le mieux?

Gendre : jusqu'à la fin des années 70, c'était la répartition; depuis, le rendement de la capitalisation est devenu supérieur. Cela fait partie des arguments favorables à la capitalisation; beaucoup se disent que ce serait une meilleure affaire pour les retraités que le système actuel. Mais cela ne résout pas la question de la transition d'un système à l'autre. Et en pratique, ce n'est probablement pas la raison pour laquelle existe une telle pression favorable à

la capitalisation. La vraie raison, c'est qu'un système de fonds de pension « à la française » constituerait une considérable aubaine pour l'industrie financière en France (banques et compagnies d'assurance). Cela leur offrirait d'importantes quantités de capitaux à gérer, et sans grande difficulté, puisque ces placements feraient l'objet d'avantages fiscaux. Après tout, si aujourd'hui quelqu'un veut épargner pour sa retraite, strictement rien ne l'empêche de le faire : il doit simplement payer des impôts. On peut trouver de très bonnes raisons pour réduire la fiscalité qui pèse sur l'épargne; mais il n'y a aucune raison de favoriser spécifiquement l'épargne gérée par de grandes institutions financières, par rapport à celle de l'individu qui décide d'acheter des titres en propre. Sauf bien entendu si l'on a une autre idée derrière la tête.

Belle-mère (semble totalement perdue) : Quelle idée?

Gendre : l'idée de verrouiller le capital des grandes entreprises françaises en faisant en sorte qu'elles soient au bout du compte contrôlées par des fonds de pension nationaux que l'on incite à investir dans ces entreprises. Ce qui permet d'éviter que des étrangers ne prennent le contrôle de ces entreprises, et que celles-ci restent les chasses gardées de nos classes dirigeantes. C'est un objectif bien éloigné de la sauvegarde des personnes âgées, vous conviendrez.

Belle-mère (bâille) : C'est très intéressant ce que vous dites... Mais alors, quelle est la solution au problème des retraites?

Gendre : il n'y en a pas.

Belle-mère : Vraiment pas?

Gendre : Non. Il n'y a pas de politique qui permettrait de résoudre le problème de façon magique. A terme, il faudra faire payer un peu plus les cotisants, réduire un peu les pensions de retraite, peut-être combiner cela avec une augmentation de l'âge de la retraite. Sous quelle forme? Nous ne pouvons pas le savoir aujourd'hui. Il faudra probablement s'adapter au cours du temps, avec des réformes mises en oeuvre au fur et à mesure, qui dépendront des équilibres politiques et des circonstances à venir. Pour l'instant on se contente de faire quelques économies en réduisant à terme les pensions des retraités, en augmentant un peu la durée de cotisation et en ramenant certains systèmes plus avantageux vers la moyenne générale; mais si cela va trop loin dans le sens d'une réduction des revenus des retraités, les gens s'adapteront en épargnant un peu plus, ou accepteront l'idée de vivre plus chichement lorsqu'ils cessent de travailler; ou, encore, les personnes âgées profiteront de leur nombre pour exiger des gouvernements des pensions plus confortables. Pour faire rapide, nous ne savons pas ce qui va se passer, et les diverses réformes gouvernementales n'y changeront pas grand-chose.

Belle-mère (semble penser à autre chose) : Bon, bien tout cela est très

intéressant. Je ne suis pas sûre d'avoir tout compris...

Gendre : Je peux vous réexpliquer certaines choses, si vous le souhaitez.

Belle-mère : Non merci! En tout cas je me sentirai moins désemparée la prochaine fois que mon mari et ses amis parleront de ce sujet. Vous savez, mon mari apprécie toujours vos explications. Mais...

Gendre : Oui?

Belle-mère : Quand même, ne pensez-vous pas que si la jeune génération d'aujourd'hui avait plus d'enfants, cela arrangerait les choses?

Gendre : Extrêmement peu. Je vous l'ai dit, c'est un problème d'allongement de la durée de vie beaucoup plus que de natalité, et la natalité théoriquement nécessaire pour maintenir la situation démographique est à la fois irréaliste et peu souhaitable.

Belle-mère : Quand même, je continue de penser que si les jeunes d'aujourd'hui avaient plus d'enfants... D'ailleurs, je me disais que vous...

Gendre (se lève brusquement) : Oh, mais nous discutons, et pendant ce temps, votre fille est seule à ranger la cuisine. Je vais aller l'aider un peu.

Le gendre quitte la pièce précipitamment. La belle mère reste seule perdue dans ses pensées. Puis elle se lève et à son tour se dirige vers la cuisine.